

l'Assemblée doit prendre les dispositions financières indispensables. Si elle ne parvenait pas à le faire, en cette période critique, il en résulterait non seulement des risques dangereux pour le Congo, mais en outre la capacité de notre Organisation de prendre des mesures efficaces dans d'autres situations pouvant intéresser à l'avenir le maintien de la paix pourrait être compromise. Il est particulièrement significatif de relever que l'instabilité financière pourrait également compromettre la capacité de l'Organisation de maintenir le rythme de ses programmes d'assistance économique et technique. On peut dire, par conséquent, que tous les aspects de l'œuvre des Nations Unies sont menacés.

Ces considérations doivent être déterminantes lorsque nous examinons la question du coût de l'opération au Congo. Je ne sous-estime pas les difficultés auxquelles les membres de cette Organisation doivent faire face pour exécuter les engagements financiers qui découlent pour eux de l'opération. Ma délégation reconnaît que le fardeau sera particulièrement lourd pour les pays dont l'économie est en cours de développement, nombre d'entre eux recevant eux-mêmes, actuellement, une assistance internationale sous une forme ou une autre. Nous pensons cependant qu'il est important que les opérations des Nations Unies pour le maintien de la paix continuent à être considérées comme une responsabilité collective exigeant que chaque membre en accepte sa part. Le principe qu'il faut maintenir est que, devant tous bénéficier de l'existence d'une Organisation des Nations Unies forte et efficace, nous avons aussi le devoir collectif d'accepter loyalement les responsabilités — politiques, militaires et financières — qui découlent de notre qualité d'États membres.

Ce n'est pas seulement l'avenir du Congo, mais aussi celui des Nations Unies qui est ici en jeu. Chaque membre des Nations Unies, petit ou grand, doit accepter le défi, les puissances moyennes et petites étant tout particulièrement intéressées, puisque ce sont elles qui ont le plus à perdre si les Nations Unies échouent. Ainsi qu'on l'a dit à juste titre devant cette Assemblée, ce sont les puissances petites et moyennes — et particulièrement celles qui sont parvenues récemment à l'indépendance — qui sont les principaux bénéficiaires de l'existence de Nations Unies fortes et saines. Ce sont principalement les puissances, par conséquent, qui attendent des Nations Unies qu'elles défendent leur indépendance et qu'elles leur apportent une assistance économique et technique désintéressée. C'est à ces puissances que je m'adresse particulièrement pour leur demander d'appuyer, en ce temps d'épreuve, l'effort des Nations Unies.